

Nombre de Membres en exercice :	19
Nombre de Membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	12
Votes Pour :	12
Votes Contre :	00
Vote blanc ou nul :	00
Abstention :	00

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

N° CS-2026-18

Séance du 03 mars 2026

L'an deux mille-vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de Jean-Louis Reynaud, Président en exercice, dûment convoqués le treize février deux-mille-vingt-six.

Monsieur Alain Perrot a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Formant la majorité des membres en exercice.

Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	Nom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à
Monsieur Freddy REY			X		Madame Dominique COMBAZ	X			
Madame Nadine REUX		X			Monsieur Alain PERROT	X			
Monsieur Williams DUFOUR	X				Monsieur Bertrand PUGNOT		X		
Monsieur Daniel BATON	X				Madame Evelyne LABRUDE		X		
Monsieur Fabien GALLICE	X				Monsieur Pierre FAYARD	X			
Monsieur Éric PHILIPPE	X				Monsieur Marc GAUTIER	X			
Monsieur Jean-Louis REYNAUD	X				Monsieur Robert EYRAUD	X			
Monsieur Raymond VAGNON		X			Monsieur Stéphane GUSMEROLI			X	
Monsieur Mathias LAVOLE		X			Monsieur BOURDIER Gilles			X	JL Reynaud
Monsieur GENTIL Pascal	X								

Objet : Mise en œuvre du plan de gestion du grand marais

Monsieur le Président rappelle qu'un plan de gestion a été élaboré par le SIAGA sur la zone humide du Grand Marais, commune de Romagnieu. Ce site étant en priorité 1 au plan de gestion stratégique des zones humides, la mise en œuvre des actions a été inscrite au contrat Eau et Climat 2026-2028 sous le nom de « MIA-MAH-33a_Travaux de restauration et prestation d'animation d'un plan de gestion du grand marais (38GC0045) ». Cette mission concerne la période 2026-2028 du plan de gestion du site.

Le Président :

- **INDIQUE** que le coût estimatif de la mission est de 87 650 € HT
- **PROPOSE** de solliciter les aides des financeurs les plus élevées possibles pour le financement de cette mission

Suivez notre actualité !

www.gulers-siaga.fr



99_DE-038-200079192-20260303-CS_2026_18-

27, Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin
04 76 37 26 26
contact@quiers-siaga.fr

- **PROPOSE** de signer tous les documents relatifs à cette demande

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

- **SOLLICITE** les aides financières aussi élevées que possible auprès de l'Agence de l'Eau
- **SOLLICITE** l'autorisation de démarrer l'opération avant l'octroi des subventions
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces relatives à ce dossier

Fait et délibéré en séance
Le 03/03/2026

Le secrétaire de séance
Monsieur Alain Perrot



Publiée le : 05/03/2026
Transmise au Représentant de l'État le : 05/03/2026
M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Président
Jean-Louis Reynaud

